

Fiche d'inscription *Judo* Saison 2020-2021

Validation définitive d'acceptation à la fin du mois d'août au regard des restrictions sanitaires imposées à la reprise.

Lieu : Dojo rue Pierre Trébod
Début des activités : Lundi 07 Septembre 2020

J'ai bien rempli la fiche légale pour la saison 2020-2021

Renouvellement : **Oui** **Non** Adhésion réglée à l'activité : _____

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ADHÉRENT :

Nom : _____ Prénom : _____ Né(e) le : _____

Adresse : Bat : _____ Appt : _____ N° : _____ Rue : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Correspondant familial légal

Nom : _____ Prénom : _____

Mail : _____ Tel. Dom : _____ Tel. Port : _____

Profession : _____

DOCUMENTS À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

1 règlement / 1 certificat médical / 1 passeport à faire tamponner par le médecin obligatoirement (sauf eveil) / 1 timbre

Adhésion à l'association	Cotisation	Licence	Passeport obligatoire (sauf éveil)	Total	Total Eveil
25€	1 ^{er} pratiquant 128€	40€	8€	201€	193€
	2 ^{ème} pratiquant 118€	40€	8€	191€	183€
	3 ^{ème} pratiquant 108€	40€	8€	181€	173€
	Adulte 148€	40€	8€	221€	213€

COCHER le ou les cours qui vous intéressent

EVEIL 2015-2016

1 cours possible

LUNDI 17H00-18H00

MERCREDI 10H00-11H00

MERCREDI 15H45-16H45

PASSERELLE ALSH MATERNELLE CONDORCET

MINI-POUSSINS 2013-2014

2 cours possible

LUNDI 17H00-18H00

MERCREDI 11H00-12H00

MERCREDI 14H45-15H45

PASSERELLE ALSH ÉLÉMENTAIRE CONDORCET

POUSSINS 2011-2012

2 cours possible

MERCREDI 11H00-12H00

MERCREDI 13H30-14H45

SAMEDI 10H00-11H00

PASSERELLE ALSH ÉLÉMENTAIRE CONDORCET

BENJAMINS/MINIMES/ CADETS 2005 à 2010

2 cours possible

LUNDI 18H00-19H30

MERCREDI 16H45-18H00

MERCREDI 18H00-19H30

(que benjamins)

(que minimes/cadets)

MOTRI-JUDO (enfant 2017 + parents)

SAMEDI 11H00-12H00

ADULTES

MARDI 20H00-21H30

JUDO SELF DEFENSE FEMININ (+ de 15 ans)

LUNDI 19H30-20H30

Conformément à la loi 78-17 du 06.01.78, les adhérents sont informés de ce que les informations sont destinées à alimenter un fichier informatisé en mis œuvre par CHANTECLER. Ils disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. L'Association CHANTECLER dans le but de favoriser le développement des différentes sections peut être amenée à communiquer à des tiers les coordonnées des adhérents. Ces derniers peuvent s'opposer à cette cession sur papier libre adressé à la Présidence de CHANTECLER